

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Direction générale
de la gendarmerie nationale*

*Direction des personnels militaires
de la gendarmerie nationale*

Décision n° 45903 du 29 septembre 2020 portant attribution de la prime de fidélisation aux militaires du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale

NOR : INTJ2023277S

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-953 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier des corps des sous-officiers et officiers mariniers de carrière des armées et du soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale ;

Vu le décret n° 2019-255 du 27 mars 2019 portant attribution d'une prime de fidélisation aux sous-officiers du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale ;

Vu l'arrêté du 27 mars 2019 fixant le montant de la prime de fidélisation attribuée aux sous-officiers du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale ;

Vu l'instruction n° 33840/GEND/DPMGN/SDGP/BPSOCSTAGN du 31 juillet 2020,

Décide :

Article 1^{er}

La prime de fidélisation d'un montant de 3 000 € bruts est accordée, à compter du 1^{er} novembre 2020, aux sous-officiers du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie dont le nom figure ci-après :

Biaute Joël	NIGEND : 381 535
Bracquart Sylvain	NIGEND : 340 622
Dalaize Julia	NIGEND : 363 614
Gaydon Romain	NIGEND : 369 918
Kerenfort Loïc	NIGEND : 381 542
Lambert Hugues	NIGEND : 348 499
Lauret Eddy	NIGEND : 381 558
Millard Florian	NIGEND : 351 726
Rousseau Anthony	NIGEND : 370 189
Vidal Corail	NIGEND : 381 581
Yvanoff Thomas	NIGEND : 363 909
Zrouki Leïla	NIGEND : 343 159

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 29 septembre 2020.

Pour le ministre et par délégation :
*Le général de division,
adjoint au directeur des personnels militaires
de la gendarmerie nationale,*
O. COURTET